

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	19
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cérémonie de l'enterrement eut lieu à Siviriez, le jour de la fête de sainte Catherine. Un nombreux cortège composé de parents, de paroissiens, de membres du corps enseignant du district, auxquels s'étaient joints M. Mauroux, préfet, M. Crausaz, inspecteur scolaire, la Société de chant et la fanfare de Siviriez, suivaient le cercueil.

Tous ceux qui ont connu M. Maillard se plaisent à rendre hommage à l'affabilité de son caractère, à ses talents de musicien, à ses remarquables qualités d'éducateur et à ses profondes convictions de chrétien.

M. Maillard laisse une veuve épolorée et sept enfants encore en bas âge. Avec nos prières à Dieu, nous offrons à la famille si éprouvée nos plus vives condoléances.

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 18 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M^{les} Stadler, Marie, de Zoug et Winiger, Catherine, de Neuenkirch, institutrices aux écoles primaires de la ville de Fribourg.

— M. l'abbé Pinaton, vicaire à La Chaux-de-Fonds, a été nommé chanoine de Romont et professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne.

Nouveau cercle scolaire. — La commune de Cutterwyl a été autorisée à se séparer du cercle scolaire de Belfaux pour former un cercle scolaire spécial. Cette mesure entrera en vigueur dès que la commune de Cutterwyl aura construit une maison d'école. La commune intéressée a accueilli avec joie cette décision.

Mutualité scolaire. — La ville de Porrentruy vient d'établir une mutualité scolaire sur le modèle de celle de Fribourg avec la cotisation de 15 centimes, dont 8 centimes vont au fonds de maladie et 7 centimes au fonds d'épargne. Outre les diverses mutualités du canton de Fribourg, nous trouvons des mutualités scolaires à Delémont et à Lausanne, qui ont adopté l'organisation de la ville de Fribourg. Nous savons que les cantons allemands et tout spécialement Zurich s'intéressent vivement à cette œuvre et se proposent de l'établir chez eux et de la propager.

Université. — Pour le semestre d'hiver, l'Université compte 541 étudiants. Le Salesianum a été placé sous la direction de M. le Dr Beck ; il a ouvert ses portes au commencement de l'année scolaire : 53 étudiants y prennent déjà leur pension.

— A l'occasion de la discussion du budget, des députés se sont fait l'écho des désirs du corps enseignant au sujet de l'amélio-

ration de leur situation matérielle. Ces vœux, dont il a été pris bonne note, ont obtenu dans maintes communes un favorable accueil. Nous avons le plaisir de pouvoir indiquer aujourd’hui les noms de neuf communes du district de la Broye qui ont accordé à leurs instituteurs primaires une augmentation du traitement minimum imposé par la loi. Ces communes méritent d’être citées, et leur exemple suivi, car les maîtres dévoués et capables — ils sont nombreux, Dieu merci, dans notre corps enseignant — ont droit à une rémunération qui les mette à l’abri du besoin. Nous signalons donc les autorités communales d’Aumont, de Font, de Forel, de Mannens, de Montagny-Cousset, de Montbrelloz, de Montborget, de Prévondavaux et de Villeneuve, qui, en augmentant le traitement de leurs maîtres, ont donné une preuve nouvelle de l’intérêt qu’elles portent aux progrès scolaires. Cette mesure est d’autant plus louable qu’elle a été prise par de petites communes dont les charges sont lourdes et les ressources modiques.

Berne. — Dans le synode scolaire qui a eu lieu le 13 novembre, les membres présents ont traité les questions suivantes : nécessité d’une réforme de l’école populaire, manière de procéder pour mettre un peu d’intérêt dans les examens de recrues, plan d’études pour les cours de perfectionnement, enfin supplique de l’Association des instituteurs en faveur de l’augmentation de leurs traitements.

Grisons. — Une réunion d’instituteurs a eu lieu à Thusis. L’assemblée a discuté les trois questions suivantes : l’opportunité d’établir des cours de perfectionnement, la nomination des instituteurs pour un plus grand nombre d’années et l’utilité d’une convention intercantonale pour protéger l’instituteur contre les préjudices qui peuvent provenir de l’instabilité de sa situation.

Thurgovie. — Sur 46 postes de maîtres secondaires, les 35 % des titulaires touchent un traitement inférieur à 3000 fr. et les 15 %, un traitement inférieur à 2800 fr.

Lucerne. — Dans la capitale de ce canton, on vient d’ériger une école spéciale, que seront astreints de fréquenter tous les garçons qui n’auraient pas terminé la 6^{me} classe primaire avec un succès suffisant.

Zurich. — Le livre de lecture employé actuellement dans la 7^{me} et 8^{me} classes primaires, n’est en usage que depuis trois ans. Il est question cependant d’en entreprendre une nouvelle révision.

Valais. — L’un ou l’autre changement dans le personnel d’inspection des écoles primaires est à mentionner.

M. Vincent Pitteloud, instituteur aux Ayettes, a été nommé inspecteur du district d'Hérens, en remplacement de M. Dubuis, démissionnaire. L'ancien titulaire ne pouvait se consacrer plus longtemps aux fonctions qu'il remplissait à cause de la charge que lui impose le ministère pastoral. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette démission en remerciant M. Dubuis pour les dévoués services rendus.

M. Troillet s'est démis de son côté des fonctions de l'inspecteurat pour des raisons d'âge et de santé. Pendant 23 ans il s'est acquitté de sa mission avec dévouement et succès. Grâce à sa fermeté et à son énergie, l'Entremont a considérablement progressé, si bien qu'il occupe aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les districts du canton. M. Troillet a été remercié d'une manière spéciale par le Conseil d'Etat et le Département de l'Instruction publique pour les longs et précieux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction populaire. L'inspection de ce district pour le cours scolaire qui vient de commencer sera partagée entre M. le chan. de Cocatrix, membre du Conseil de l'Instruction publique, à Bagnes, et M. le député Jos. Meilland, ancien instituteur à Liddes. Ce dernier remplissait déjà, depuis deux ans, les fonctions d'inspecteur auxiliaire pour les trois communes de Bourg-Saint-Pierre, Liddes et Orsières.

— M. Abel Mave, étant momentanément empêché, pour cause de santé, de procéder à la première visite des écoles du district de Conthey, un remplaçant lui a été donné, à titre provisoire, dans la personne de M. le député J. Gaist, ancien instituteur, à Chamoson.

— M. l'inspecteur scolaire de Courten a également obtenu un aide pour la visite des écoles du district de Sierre. C'est M. l'abbé Tabin, curé de Saint-Léonard, ancien professeur, qui inspectera la partie inférieure du district.

Prusse. — Dans ce pays, il y a une grande pénurie d'instituteurs. A l'heure présente, il y a plus de 4000 places vacantes. Le manque se fait surtout sentir dans la Silésie supérieure.



Feuilles d'automne

*Sur le seuil de nos portes,
Tourbillons inconstants,
Dansent les feuilles mortes
Au souffle des autans.*

*Secouant la ramée,
Le fœhn, en sa fureur,
Ainsi que la framée,
Va semant la terreur.*